

Paroisse Saint Gabriel
Compte rendu du Conseil économique
Du 17/11/2025

Présents : Père Luca Astolfi, Père Danijel Madlinéo, Philippe Martineaud, Jean-Marie Goupil, Jean Le Guillou, Thierry Samson, Jean-Pierre Demeyere, Jacques Le Voyer.
Excusés : Jean-Pierre Genieys, Joël Bonneau.

1/Présentation du rapport financier

Jean Le Guillou expose le rapport financier de juillet à la date du conseil en octobre 2025

2/ Sujets divers

Le conseil décide à l'unanimité que les téléphones portables de nos deux prêtres, essentiellement utilisés à des fins pastorales sera pris en charge par la paroisse.

Le diocèse abonde de 590€ pour chacun de nos prêtres, et les offrandes de messes doivent prendre en charge le reste (450€). Si elles sont insuffisantes, ce qui est le cas sur notre paroisse, le diocèse comble la différence avec une demande faite par le curé. Un lien pour les offrandes de messe est mis en place sur le site de la paroisse. Il est décidé de faire une annonce pour rappeler l'importance de donner au denier de l'église faite par Thierry Sanson au nom du conseil économique lors de nos messes

Le conseil ne comprend pas pourquoi il y a une différence entre la présentation comptable et les relevés de comptes de la paroisse. Jean Le Guillou va voir avec la banque et le comptable la raison de ce décalage.

Le conseil souhaite mettre en place une comptabilité analytique. Cela semble possible et devra être réalisé en harmonie avec le nouveau logiciel comptable que le diocèse met en place.

Aujourd'hui, selon de directives diocésaines, si sur les comptes de la paroisse il y a un montant supérieur à 40k€ un versement est fait au diocèse qui place l'argent.

Le conseil souhaite déposer l'essentiel des réserves détenues par la paroisse sur un compte épargne.

Après débat, comme les flux entre la paroisse et le diocèse sont assez rapides, il est décidé qu'au-delà d'un montant sur nos comptes paroissiaux, le surplus sera versé au diocèse qui le place lui sur des compte épargne. Nous avons déjà 3000€ sur ce compte.

Luca expose ensuite au conseil la situation avec la comptabilité, prise en charge aujourd'hui par Joël Bonneau. Jusqu'à aujourd'hui la paroisse paye 300€/mois à Joël pour la comptabilité. Dès lors qu'un paroissien qui est comptable (Vincent de Wally) propose de le faire bénévolement, cela allègera les comptes de la paroisse. P. Luca a informé Joël qu'à partir du 1^{er} janvier 2026 la comptabilité sera prise en charge par Vincent, bénévolement.

2/ Salle de Marsilly

La salle fait 60m², il y a 6 tables, de la vaisselle, un frigo.

Jean-Pierre D. expose au conseil la situation de l'usage de la salle de Marsilly par l'école de musique présidée par Catherine Picard qui l'occupe théoriquement 18h/semaine.

Pratiquement il semble que l'usage de la salle soit largement supérieur. De plus il a constaté que le chauffage (payé par la paroisse) fonctionne 24h/24, alors qu'il est

possible de couper (ou diminuer le réglage de la température) et de rallumer les convecteurs en fonction de l'occupation.

Un thermostat sera posé par la mairie et sera pilotable à distance.

Le conseil décide de proposer à l'école de musique un bail de 100€/mois.

De plus la salle pourrait être louée et apporter à la paroisse quelques revenus :

½ journée	50€ pour un paroissien	60€ pour un hors paroissien
1 jour	100€ pour un paroissien	120€ pour un hors paroissien
1 WE	150€ pour un paroissien	180€ pour un hors paroissien

L'investissement nécessaire à la possibilité de location est en gros de 2 000€. Il y a une confrérie Saint Pierre qui est en sommeil. Luca verra s'il est possible de la dissoudre et que le solde en compte de 2 000€ soit dévolu à la paroisse.

3/ Electricité du presbytère

Pour l'électricité du presbytère qui doit être mise aux normes pour pouvoir accueillir du public en toute sécurité. Le conseil accepte le devis de WJ électricité qui coûtera 4268,88€. P. Luca prendra rendez-vous avec l'électricien pour faire le point et voir quand les travaux pourront commencer.

3/ Salle Gabriel Colle

Des travaux importants sont envisagés pour l'isoler et la rafraichir. Le but est d'en faire une salle agréable. (voir photos légendées ci-dessous) Il est convenu de revoir Magalhaes pour faire établir un nouveau devis sur ces bases (Jacques et Jean-Pierre s'en occupent)



